



# Présentation de l'association et rapport moral 2022

PARCE QUE IL N'Y A PAS QUE DES CHIFFRES...

# SOMMAIRE

- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION
- NOS VALEURS ET NOS ORIENTATIONS
- NOTRE ENVIRONNEMENT
- LA VIE ASSOCIATIVE

## Un peu d'histoire

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1850</b> | <b>Année de fondation de la crèche Saint Bernard.</b><br>Créée par une communauté de sœurs la crèche veut répondre aux besoins des familles en milieu urbain (travail des femmes, éloignement des familles). Elle est la <b>deuxième</b> crèche à voir le jour à Lyon |
| <b>1866</b> | Grâce à l'aide de l'état et à des dons privés, la crèche se dote d'un bâtiment construit au 171 boulevard de la Croix Rousse et dans lequel elle réside encore aujourd'hui (en partie!).                                                                              |
| <b>1955</b> | La crèche passe sous le statut d'association : l'association Crèche Saint Bernard voit le jour.                                                                                                                                                                       |
| <b>1974</b> | La gestion de la crèche est pour la première fois assurée exclusivement par des laïcs.                                                                                                                                                                                |
| <b>1982</b> | L'association de la Crèche Saint Bernard est reconnue d'utilité publique.                                                                                                                                                                                             |
| <b>1992</b> | Le site de Vaucanson rejoint l'association crèche Saint Bernard.                                                                                                                                                                                                      |
| <b>2001</b> | Le site de Melba, ainsi que la crèche familiale Melba et la halte garderie rejoignent l'association crèche Saint Bernard.                                                                                                                                             |

# La structure de l'association

Toute association se fonde sur des valeurs communes et partagées par un groupe de personnes. Sur ces valeurs se construit **notre projet associatif**.

La crèche Saint Bernard n'est pas qu'un lieu où faire garder son enfant : **c'est un ensemble de personnes qui travaillent chaque jour pour donner du sens à notre projet associatif et faire vivre ainsi la crèche.**



Les adhérents

Votent et approuvent les statuts et leurs modifications, le compte de résultat, le bilan, le budget prévisionnel, le rapport d'activité, le rapport moral...

Décident les orientations de l'association

Elisent le CA



Le CA

Est l'organe décisionnel et exécutif de la crèche

Il met en œuvre les projets et les orientations votés en AG

Délègue à la direction la gestion opérationnelle de la crèche et en supervise les résultats



La direction

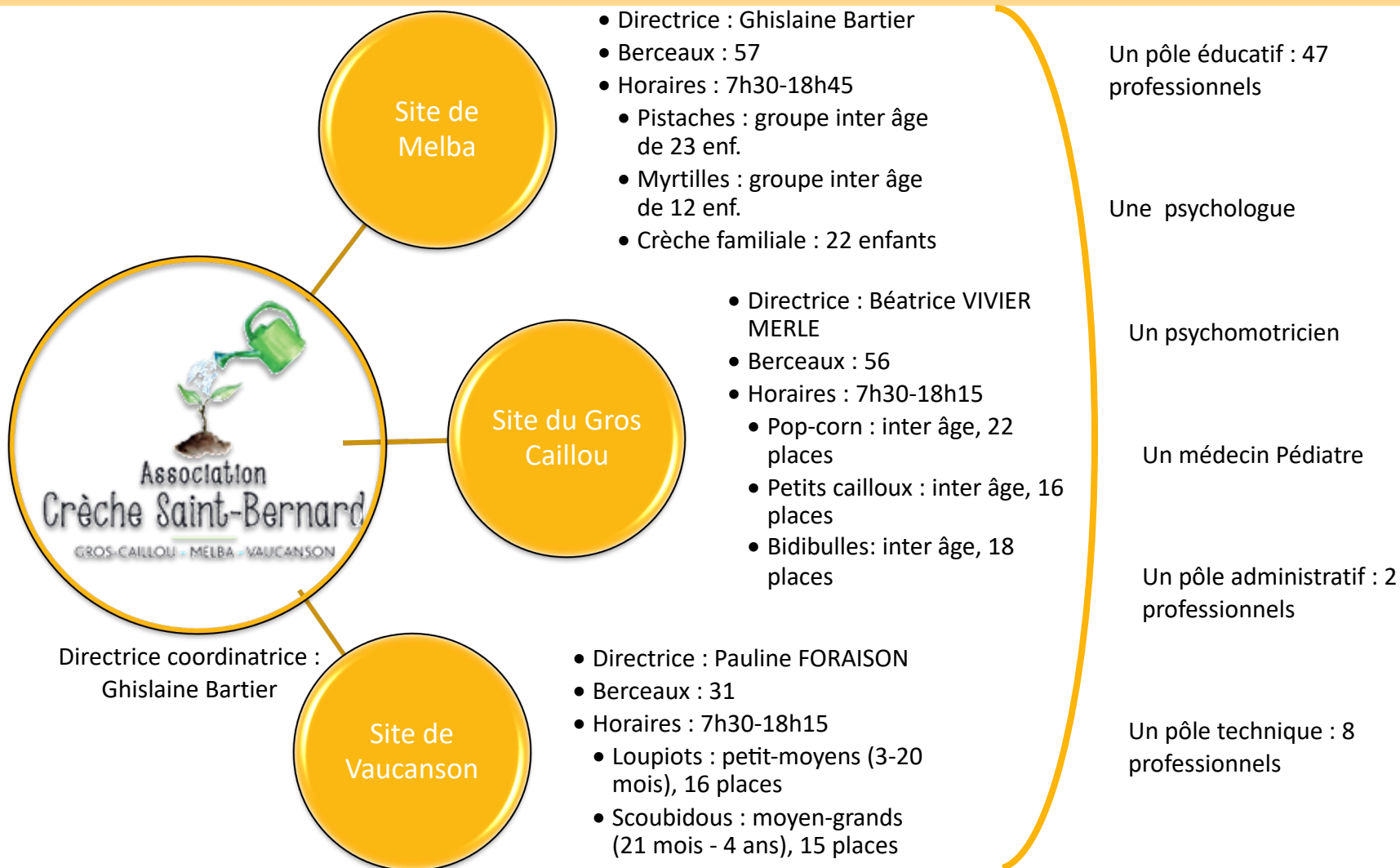
Gère au jour le jour tous les aspects opérationnels de la crèche (RH, achats, accueil,...)



Les professionnels

S'occupent tous les jours de nos enfants et de leur bien-être

## Panoramique des sites



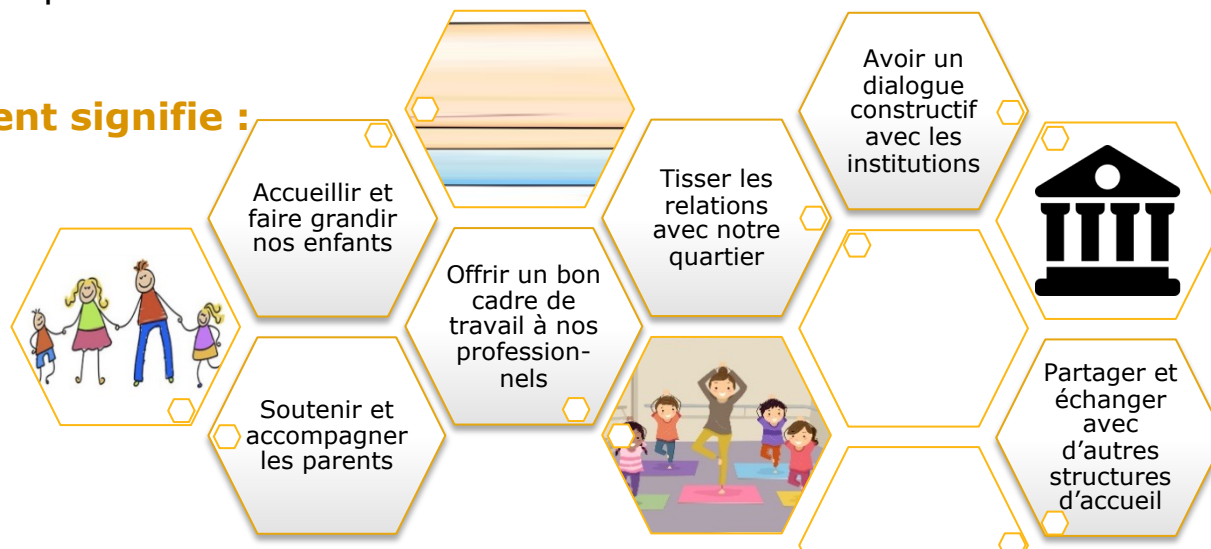
# Objectifs et missions de l'association

## La version officielle...

La Crèche Saint-Bernard a pour but d'accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans, sans référence à la situation professionnelle de leurs parents, et conformément au projet éducatif élaboré en commun par le Personnel et l'équipe de Direction.

La mission de l'Association Saint-Bernard est définie par le décret du 1er août 2000, conforté par les décrets de février 2007 et juin 2010 relatifs aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Extrait: « ...veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteint de maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale... ».

## ... qui concrètement signifie :



# Le projet social de l'association

Nos valeurs: égalité, laïcité, éthique, solidarité, partage, respect

## La citoyenneté

En tant que lieu d'accueil, la crèche développe la **socialisation des enfants** et le « **vivre ensemble** »

En tant qu'association, la crèche mobilise les parents à travers la vie de la crèche et dans le cadre du Conseil d'Administration.

## La vie de quartier

La crèche répond aux **besoins des familles des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements** dans leur diversité, ainsi qu'aux **attentes de la municipalité en matière de politique petite enfance**.

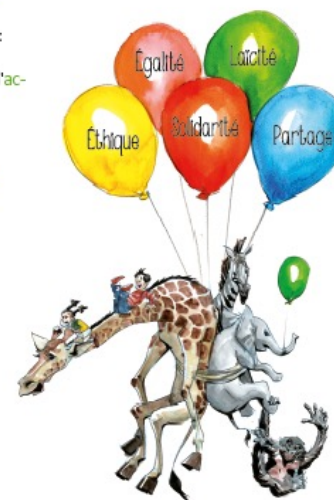
Elle s'inscrit dans la vie du quartier et crée du lien avec les autres structures d'accueil, associations et institutions, de la petite enfance.



## L'épanouissement

La crèche, un lieu d'épanouissement de l'enfant :

- Par l'éveil, la découverte, l'exploration, l'expérimentation, pour permettre aux enfants d'**acquérir confiance et autonomie**
- Dans une relation de confiance avec des **professionnels compétents**
- Dans un lieu ressource, d'échange et de soutien à la fonction parentale



## La diversité

L'enfant et sa famille sont accueillis dans un lieu qui favorise la diversité :

- **Diversité d'accueil** adaptée aux besoins des familles
- **Diversité économique et sociale**, équilibre des âges de l'enfant, accueil de l'enfant porteur de handicap

## Le Label Parental (2021 – 2026) – la démarche

Notre démarche autour du Label Parental de l'ACEPP a mobilisé parents et professionnels dans une réflexion commune autour des 4 thématiques du Label :

- Recherche de la qualité d'accueil de l'enfant, préoccupation première
- Place des parents, reconnue et effective
- Place des professionnels, garante du fonctionnement
- Coopération parents-professionnels au sein de la structure gestionnaire



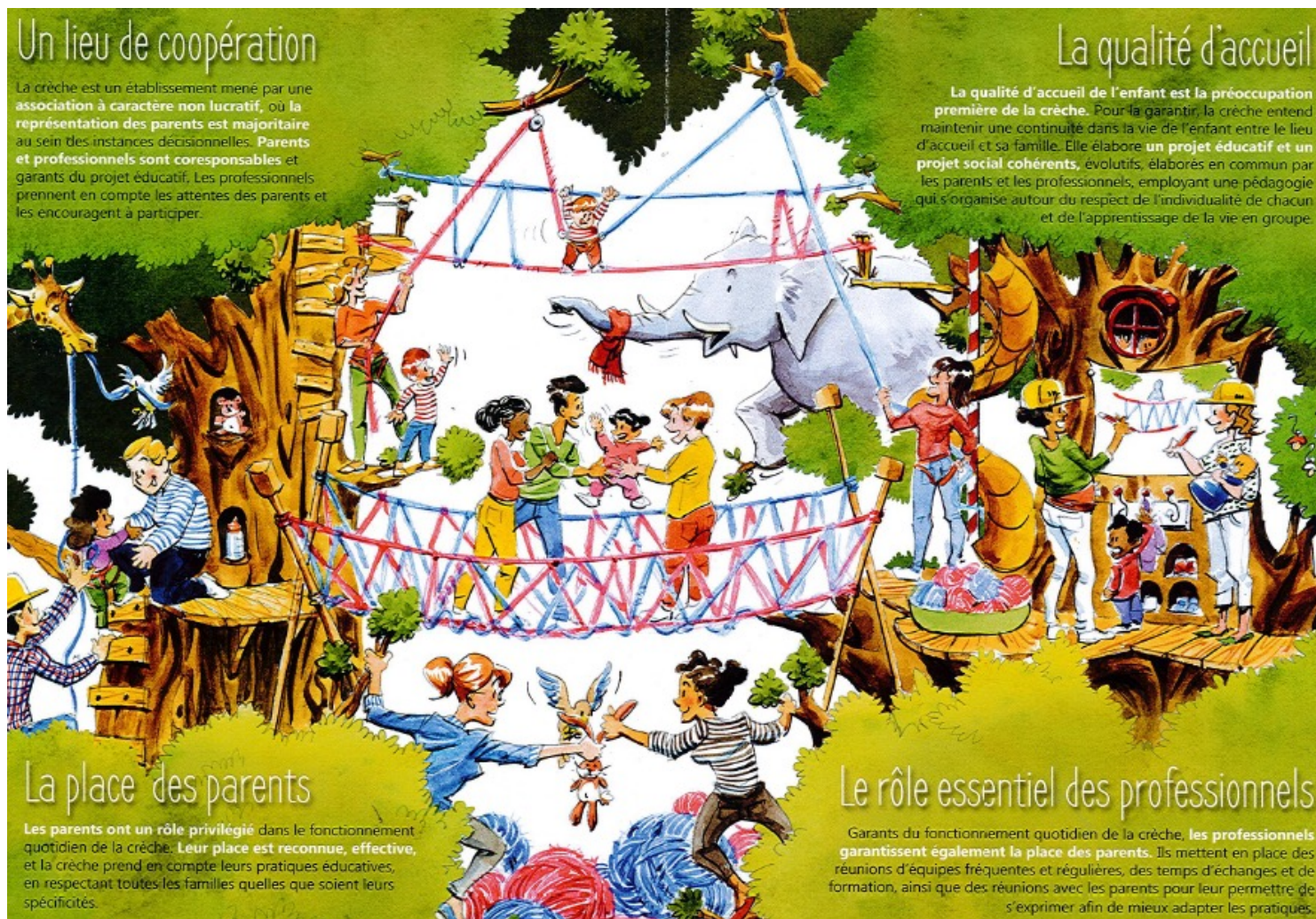
Pour l'association, la démarche pour ce label est :

- Une occasion de se mettre autour de la table (parents-professionnels), de reconnaître et de valoriser la qualité et la diversité de l'accueil
- Une manière de souligner notre identité parentale envers les partenaires, les parents et les professionnels
- Une opportunité de valoriser la place de chacun dans la structure (parents-professionnels) et leur complémentarité

En avril 2022, l'ACEPP nous accorde à nouveau sa confiance et nous reconduit le label jusqu'en 2026.

Notre souhait est alors de faire vivre ce label, par le prolongement de nos réflexions et la mise en place d'initiatives qui s'inscrivent dans les valeurs du label.

# Le Label Parental (2022 - 2026) – en dessin



# Le Label Parental (2021 – 2026) – actions et perspectives

## Les actions mises en place depuis 2017 :

- La commission « accompagnement à la parentalité ou rencontres à thèmes » a réalisé un sondage sur des thématiques qui questionnent les différents acteurs de l'association. Suite à l'émergence du thème « accueillir les émotions de l'adulte et de l'enfant », elle a organisé des groupes d'échange entre parents avec l'appui de la psychologue de la crèche et a constitué une malle de livres de référence sur la thématique à destination des adultes (parents et professionnels) et des enfants.
- Travail de « recherches/actions » autour de la thématique « évaluer et améliorer la qualité de l'accueil » fait par les professionnels accompagnés de Marie-Paule Thollon-Behar. Lors de la journée pédagogique de 2018, les professionnels avaient fait émerger des thématiques (Le sommeil, la posture de l'adulte vis-à-vis de l'enfant, les transmissions aux familles, le travail en équipe) qui ont permis de mettre en place des temps d'observation *in situ* pour aboutir à des constats mis en commun lors d'un temps de restitution avec certains parents.
- Interventions de parents sur les sites pour des partages d'expériences avec les enfants et les professionnels (danse, massage etc...) ou aide à construction d'outils de liens simples entre famille et crèche comme la constitution de CD enregistrés des comptines de la crèche ou la mise en place dans certaines salles de cahiers individuels de photos prises à la crèche et emportés parfois à la maison.
- Café/apéro des parents pour partager des temps d'échanges informels entre parents ou avec les professionnels

# Le Label Lyon, Ville Équitable et Durable (2022-2026)

Le label "Lyon, Ville Équitable et Durable" est un label local créé par la Ville de Lyon en 2010, qui fédère aujourd'hui plus de 240 structures volontaristes provenant d'horizons très variés. Les labellisés agissent au quotidien pour la Transition Ecologique et partagent les mêmes valeurs :

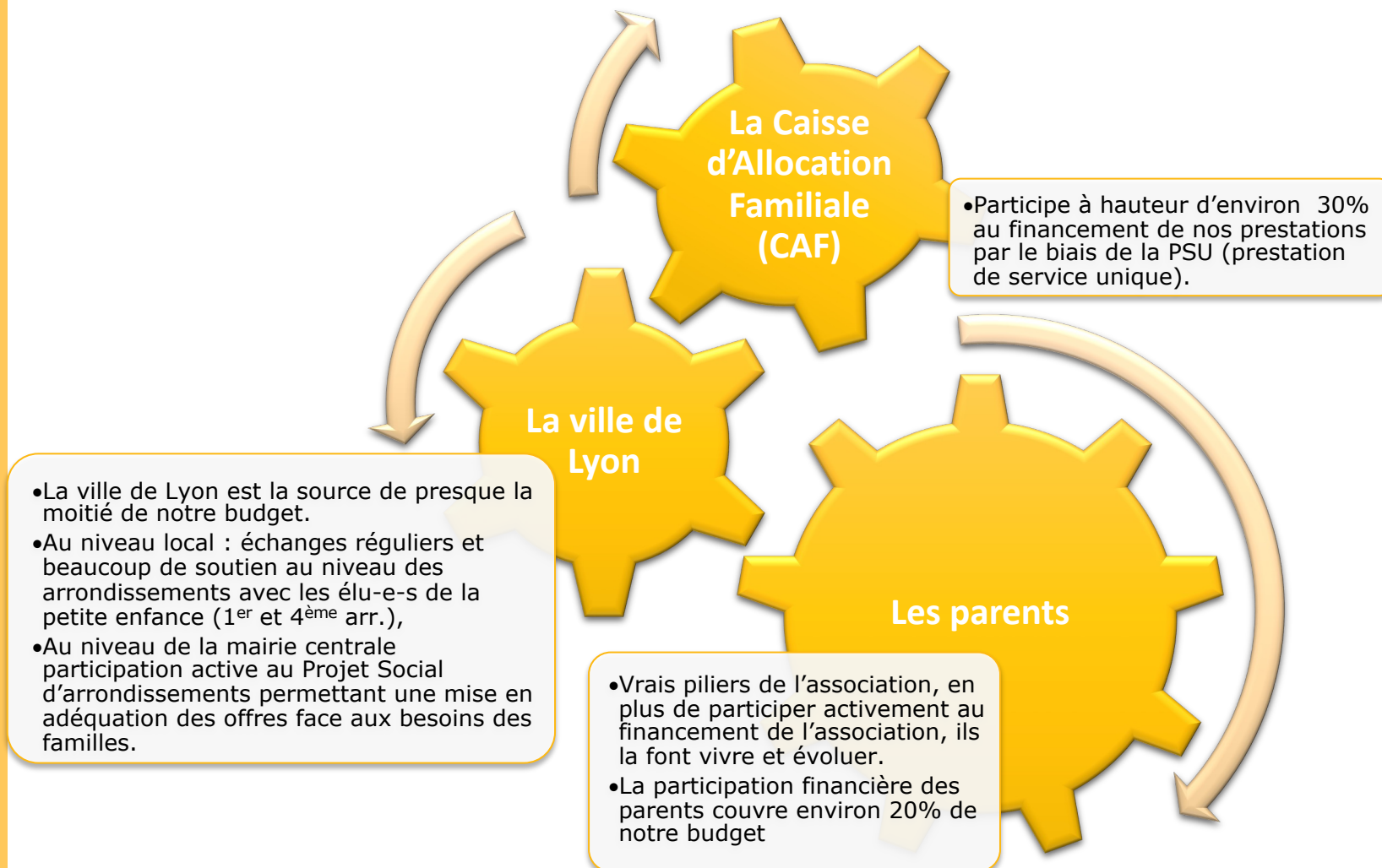
- ☐ Conscience environnementale
- ☐ Engagement sociétal
- ☐ Volonté de progresser ensemble
- ☐ Innovation sociale



Attribué à partir d'un référentiel exigeant, il est un repère fiable et qualitatif pour les lyonnais qui souhaitent consommer responsable. Mais le label c'est aussi un réseau d'acteurs regroupé en CLUB et animé par la Ville, qui leur permet de se rencontrer, d'échanger et de créer ensemble de nouveaux projets

**Ce label rentre pleinement dans nos valeurs associative il est un repère pour les consommatrices et consommateurs et les entreprises du territoire souhaitant agir au quotidien pour le développement durable.**

## Les acteurs qui font vivre financièrement l'association



### Les partenariats (\*)

Projet Educatif Du Territoire  
(coéducation et continuité  
crèche-école)

Commissions et projet social de  
l'arrondissement dont Art au  
jardin dans le 1<sup>er</sup>  
arrondissement.

Métropole et région :  
Rencontre crèches et PMI  
Adhésion à l'URIOPPS et  
participations aux commissions  
du groupe crèche.

Projet PACAP en partenariat  
avec la Ka'fête ô mômes, la  
passerelle d'eau de Robec, le  
relais des Petits Soyeux, le  
centre social Grande Côte, ABC  
Diététique

Réseau enfance et différence

Des éducatrices de jeunes  
enfants accueillantes sur le  
Lieu d'Accueil Enfants Parents  
(LAEP)

Réseau de Prévention Précoce  
de la maltraitance du 1<sup>er</sup>

Ville de Lyon : commissions  
d'admission de la ville et  
réunions projet social

L'ACEPP Rhône, accompagnant  
le réseau des crèches  
parentales et associatives

La FEHAP :  
Rencontres avec les EAJE du  
territoire français

Partenariat avec le CHRS de La  
Croisée et l'EHPAD La Colline de  
la Soie

Les acteurs de quartier: Ecoles  
maternelles, Ludothèque,  
Bibliothèques, Cinémioche, ...

(\*) Compléments d'informations sur nos partenaires en annexe

## Implication des parents dans la vie de la crèche

- Des initiatives portées par les professionnels ou les parents permettent à chacun de s'approprier le lieu pour que jaillissent des projets, des liens, des initiatives, etc... Ainsi, tout au long de l'année les parents sont sollicités pour des activités avec leurs enfants au sein de la crèche et sur d'autres lieux (bibliothèque, ludothèque, théâtre, ferme, ...)
- Ce sont des espaces pour créer des liens entre parents, avec les professionnels, entre enfants qui sont de véritables vecteurs d'insertion dans le quartier. Que ce soit lors des rencontres sans enfant (café des parents, réunions de rentrée, rencontres à thème) ou des moments partagés avec les enfants (activités, fêtes, ...), toutes ces initiatives permettent de créer des liens pour maintenant et pour après.
- Les parents peuvent aussi être sollicités ponctuellement pour des petits travaux par exemple ou pour apporter un savoir ou un savoir-faire qui leur est propre pour le mettre au service de l'association. Ils peuvent aussi s'investir plus durablement en menant un projet sur un temps plus long ou en s'impliquant en temps que référent sur un domaine particulier.
- Les parents peuvent aussi s'ils le souhaitent, s'investir dans une commission dont la thématique ou le projet est un des objectifs définis par l'association et le conseil d'administration, sans pour autant faire nécessairement partie de ce dernier (développement durable, accompagnement à la parentalité, événements etc..)

## Le Conseil d'Administration

### Missions du CA :

- Responsabilité politique >> organe garant des valeurs et des orientations de l'association, du projet d'établissement (Projet Social, Projets Éducatifs, Projets Pédagogiques, Règlement Intérieur)
- Responsabilité financière >> pérennité dans la gestion et obligation de « rendre des comptes »
- Responsabilité d'employeur >> Convention collective, Mutuelle, ...
- Responsabilité représentative >> Institutions & Partenaires, vie locale, représentation des parents.
- Une partie des responsabilités du CA est déléguée et mise en œuvre par la direction de la crèche, en plus des responsabilités techniques qui incombent à la direction (nous ne sommes pas sur le mode de fonctionnement d'une crèche parentale).
- L'objectif pour l'administrateur n'étant pas de tout comprendre (car le monde de la Petite Enfance est vaste), mais bien de mettre sa compétence au service de l'association. Cela peut prendre des formes variées dans l'investissement, mais le nombre va permettre d'ouvrir les débats et d'enrichir les échanges.

## Le Conseil d'Administration

### Sa composition, son fonctionnement et ses actions :

- Le CA en 2022 est composé de 16 administrateurs élus pour un mandat d'un an renouvelable sans limite dans le temps. Ce sont des parents bénévoles ayant ou ayant eu un enfant accueilli au sein de l'association. Ils élisent le bureau, qui est composé d'un président et 1 vice-président, d'un trésorier, d'une secrétaire.
- En 2022, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises, autour de sujets apportés par les administrateurs ou les directrices : organisation de la crèche , les travaux, les conditions de travail, la représentation auprès des institutions, le dialogue social, la réflexion autour d'outils de communication, le développement durable, le document unique de délégation, les rencontres à thème et l'accompagnement à la parentalité, la journée pédagogique, l'accueil des parents dans la vie associative (limitée par les restrictions sanitaires)
- Les parents qui participent au Conseil d'Administration 2022-2023 sont :

ANTONETTI Nina, BECHAIRI Khalifa, BLONDEL Brice, CHAAL Katia, CLEMENCON Francis, COLY Sofiane, DOUCHET Matthieu, GOETZ Marie, JOUBERT Fanny, LEGOUPIL Amélie, MARIN Brice, MEYERS Marie, MATSANOVA Radostina, PILLERI Stéphane, SHEIBLI Claire, VIRET Sébastien

# Les commissions : objectifs généraux



Le travail de l'association s'articule par commissions composées par des professionnels et des parents volontaires. **Nous avons besoin de vous pour faire avancer tous nos projets (et plein d'autres) sur les années à venir !**

## Vie associative : ACEPP

- Pour formaliser les bonnes pratiques de l'association, assurer la relève des nouveaux adhérents d'une année sur l'autre et toujours améliorer notre association et son fonctionnement

## Eco-responsabilité

- Cette commission nous donne l'occasion de mettre en place d'autres actions pour nous permettre de réduire notre empreinte sur l'environnement et d'améliorer le bien-être de chacun au sein de la crèche et de communiquer avec les parents autour de cette thématique

## La communication

- Blog, café des parents, réunions, newsletter... Rendre visible l'ensemble des informations qui vous concernent. Mettre en image notre identité.

## Accompagnement à la parentalité / Rencontres à Thème

- Espace temporel de soutien à la parentalité : Soirée conférence-débat autour, Groupe de soutien mutuel de parents.

## Evénements / fêtes

- Pour resserrer les liens et créer des moments conviviaux, de partage... et parce nous avons beaucoup de raison de nous féliciter !

## Finance/Légalité

- Pour travailler avec les partenaires financeurs et institutionnels de la crèche sur les données légales et financières.

## Travaux

- Cette commission envisage, étudie et rend réalisable des travaux de plus ou moins grande ampleur sur les sites afin de garantir une qualité d'accueil toujours meilleure pour les enfants et leurs familles

# Les commissions : travaux réalisés en 2022 et perspectives

---

# Les partenariats

- La **Métropole** est notre organisme de tutelle, nous interagissons avec ce partenaire à travers différentes institutions, telles que :
  - La **PMI** (Protection Maternelle et Infantile). Nous avons des relations basées sur la qualité de l'accueil des enfants, la mise aux normes des bâtiments , la rédaction des documents et protocoles officiels et le suivi des professionnels (agrément des assistantes maternelles).
- **L'URIOPSS** - Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés. Sanitaires et Sociaux. L'Association Saint Bernard adhère à cet organisme et participe régulièrement aux commissions du groupe crèche.
- **La FEHAP (la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne)** - L'association participe au « groupe crèche » de la FEHAP qui se réunit régulièrement. Ce groupe rassemble les responsables d'EAJE de toute la France. L'intérêt de ces échanges est de partager les expériences et de se tenir informés des nouvelles politiques « petite enfance » à l'échelon national.
- **L'ACEPP Rhône (association des collectifs enfants parents professionnels)** est une association ressource pour notre structure dans l'accompagnement des parents-administrateurs et des projets des structures associatives dans le monde de la petite enfance. En 2017, nous avons finalisé notre réflexion entre parents, parents-administrateurs et professionnels autour des valeurs regroupées sous le Label Parental ACEPP et obtenu le label parental. Un autre accompagnement est en cours dans avec cette association pour la construction d'un livret d'accueil de l'administrateur et de l'écriture d'un document unique de délégation.

## Les partenariats

- **Le p'tit monde des pentes** - Nous avons signé une convention de partenariat (incluant également le Vinatier et la Croisée) avec ce Lieu d'Accueil Enfants Parents (**LAEP**) géré par l'association de gestion des centres sociaux de la croix rousse. L'objectif du lieu est de rompre l'isolement, de favoriser l'échange et le partage. Notre partenariat se concrétise par la présence de 2 professionnelles, 3 fois par mois, pour l'accueil des enfants et de leurs accompagnants. Isabelle Pillot (psychologue de la crèche) et Ghislaine Bartier (directrice coordinatrice) participent également au comité de pilotage de ce lieu.
- **La Croisée** - Un partenariat signé il y a 20 ans avec ce Centre d'hébergement de réinsertion sociale (CHRS) nous permet d'accueillir 2 enfants en dehors des commissions d'admission sur les sites de Melba et Vaucanson.
- **Le « réseau de prévention précoce de la maltraitance »** - Notre association fait partie du réseau de prévention précoce et une Educatrice de Jeune Enfants et la psychologue de la crèche participent aux rencontres. Qu'est-ce que ce réseau ? *« Créé il y a 25 ans sur les pentes de la croix rousse et qui regroupe des représentants de tous les types de structures d'accueil, ainsi que les professionnels sociaux et médicaux accueillant le public "petite enfance" et leurs familles.[...] Au cours de réunions mensuelles, ces professionnels échangent des informations, prennent le temps de la connaissance réciproque des métiers et des structures qui le composent et prennent des initiatives ponctuelles adressées à l'ensemble des professionnels du secteur »*. De Catherine Hurtig-Delattre sur le site <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/>
- **Et également les différents acteurs du quartier**, avec lesquels nous avons une collaboration au long court, pour des activités régulières ou des projets ponctuels : les écoles maternelles (Gros Caillou, Raoul Dufy), la ludothèque (place Sathonay), la Ka'fête ô mômes, la MEJ, les bibliothèques (Municipale, Centre social Pernon), Cinémioche, les Crèches parentales (Kindertreff, Ribambelle), le théâtre des clochards célestes.